Comité de Quartier Brivazac-Candau

Compte-rendu de la rencontre du 6 novembre 2026 avec la Mission Haut Brion,

Participants :
Mission Haut Brion :
Isabelle Cholat Responsable QHSE – tel. : 05 56 00 29 30 - I.Cholat@DomaineClarenceDillon.com

Groupe des habitants voisins des vignes (Rue Lherminier)
Claire Stoll, Eva Boissonade-Boyer, Arlette Guilhot, Ludovic Truchy, Hervé Bacquier, Elodie Herbreteau et Martin Pardiac

CQBC :
Claire Grosset-Grange, Dominique Burtin

Contexte :
Plusieurs riverains de la rue du Commandant Lherminier se sont émus des odeurs qui se sont répandues dans le quartier suite à un traitement opéré dans les vignes. Ils ont contacté le Domaine Clarence Dillon pour connaître la nature du traitement, son impact possible sur les habitants et demander que le quartier soit informé de ce type d'opération. Le comité de quartier a été mis en copie des différents échanges notamment pour le rôle qu'il pourrait jouer dans l'information du quartier.
La responsable QHSE du Domaine a donné quelques informations et a proposé une rencontre avec les riverains et le comité.

Programme de la visite :
- Vue du cloître, de la chapelle.
- Visite du chai
- A la fin de la visite, une dégustation nous est proposée.

L'ensemble des participants remercier le domaine Clarence Dillon pour son accueil et pour l'organisation de ces échanges avec le voisinage afin de communiquer sur leurs pratiques viticoles.

<u>Produits utilisés</u> :
Haut Brion utilise des produits non conventionnels lorsque cela est possible, c'est à dire :
- Engrais organique uniquement, épandu 1 fois par an à l'automne, ce qui peut entraîner sur une courte durée des odeurs dans le voisinage. Cette année une parcelle a été arrachée et doit être replantée. Pour cette parcelle, la quantité d'engrais épandue a été plus importante en prévision du replantage. A savoir que la vigne est plus résistante à la chaleur de l'été si elle a reçu un peu plus d'engrais que ce qui était préconisé auparavant.
- Désherbage mécanique uniquement
- Traitement anti fongique si possible bio. Dans les périodes de pluies régulières, les produits bio étant lessivés par la pluie, les produits conventionnels sont utilisés. Ce sont toujours des produits autorisés (*Ce qui ne veut pas dire inoffensif*). Les machines utilisés pour la projection des produits sont optimisées pour limiter la dispersion du produit au delà de la zone à traiter. De plus la législation impose de ne pas traiter lorsque le vent est trop important.

<u>Propositions du domaine Clarence Dillon</u>
1) Le domaine Clarence Dillon indique être prêt à mettre des barrières en bordure de sa propriété, qu'il s'agisse de barrière végétale ou de murs. Il s'agira dans ce cas d'en faire la demande *=> Faire une demande consolidée et cohérente au niveau du voisinage. A noter que les barrières ce n'est pas la panacée, mais peut réduire encore un peu notre exposition ? Retrouver l'article qui synthétise les résultats des études sur ce sujet.*
   Suite à la rencontre, le domaine Clarence Dillon a fourni des informations sur la future clôture le long de la rue du Professeur Esclangon donnant sur les vignes. Il s'agit d'une clôture pleine au niveau du sol puis grillagée en hauteur avec une haie côté vignes.

2) Toute personne du voisinage peut demander à faire la visite et se verra offrir une dégustation.
   Cette demande doit être adressée à : contact@domaineclarencedillon.com

Informations diverses :

- Achat des maisons attenantes ? Ce n'est plus vraiment la politique compte tenu de la situation économique générale. Les maisons sur les terres les plus appropriées restent intéressantes quand même.
- La loi impose au château à ne pas laisser ruisseler ses eaux de pluie à l'extérieure de la propriété. La propriété en tient compte. Par exemple : les grilles en limite de propriété reposent sur des murets destinés à conserver l'eau sur le terrain.
- Suite à la visite, Mme Cholat nous a fait parvenir un document de présentation du château : 2026-11 DP_Mission_40e Millésime Dillon_FR.pdf. Ce document pourra être associé au CR de la visite sur le site CQBC.